



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé et solidarités : personnel

Question écrite n° 112556

Texte de la question

M. Michel Vergnier demande à M. le ministre de la santé et des solidarités sa position sur l'avenir de la fusion des statuts des médecins inspecteurs de santé publique et des praticiens hospitaliers. En effet, il semble que le processus de discussion sur ce projet s'est brutalement interrompu alors que MM. Mattei et Douste-Blazy, alors ministres, avaient assuré publiquement de faire aboutir cette réforme. Réforme d'autant plus nécessaire que sont en péril l'avenir du métier de médecin de santé publique, mais aussi la santé de tous les citoyens. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Les médecins inspecteurs de santé publique apportent une contribution essentielle à la mise en oeuvre de la politique de santé publique. La complexité de leurs missions et la difficulté de recrutement rencontrées ont conduit à demander à l'inspection générale des affaires sociales de formuler des propositions sur la manière la plus adaptée d'utiliser leurs compétences pour permettre à l'État d'assurer ses responsabilités dans le domaine de la santé au niveau local. Le rapport de l'inspection générale des affaires sociales remis en septembre 2006 contenait un certain nombre de préconisations qui visaient à améliorer les conditions de recrutement et le parcours professionnel des intéressés. Sur ces bases, un protocole d'accord a été défini en concertation avec les représentants des médecins inspecteurs de santé publique et signé le 12 février 2007. Ce texte acte une revalorisation de la situation des médecins inspecteurs de santé publique avec des mesures d'accélération de carrière et de revalorisation indemnitaire ainsi qu'un volet permettant d'améliorer le recrutement par simplification des épreuves écrites du concours et engagement d'une campagne de promotion du métier de médecin inspecteur de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112556

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12902

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3859